

Règlement Rando Champ'Etre

- A CONSERVER -

Une marche se pratique à allure libre sans esprit de compétition.
Chaque participant doit ;

- Etre couvert par une licence ou sa responsabilité civile
- Respecter le code de la route
- Respecter les autres randonneurs
- Rester sur le circuit
- Respecter la nature, ne pas jeter de détrit
- Les enfants mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents

L'association organisatrice décline toute responsabilité pour les dommages corporels, matériels, vols etc, causés ou subis par les randonneurs. Ces derniers devront prendre toutes les mesures nécessaires en matière d'assurance.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée. Le nombre de participants est limité. Toute inscription incomplète et non accompagnée du règlement ne sera pas retenue. Aucun remboursement ne sera effectué.

Accueil à partir de 9 h 45.

Départ entre 10 h et 10 h 30 de l'espace de loisirs de La Nanté.

Attention : chaque participant apportera son assiette, couverts et ses gobelets.

Tél : 06 17 31 20 87 – 06 34 67 81 42 (merci de privilégier le texto)

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Rando Champ'Etre

13ème édition 15 Août 2024

Bon d'inscription

(à renvoyer avant le 7 août 2024)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Nombre d'adultes : ____ X 14 € = ____ €

Nombre d'enfants : ____ x 7 € = ____ € (en dessous de 12 ans)

Soit un total de : ____ €

Chèque à l'ordre de APCL Champ Saint Père

Date : Signature :

Adresse : Chez Mme Nadine Da Silva _38 ter rue de la Nanté
85540 LE CHAMP SAINT PERE

06 17 31 20 87 (merci de privilégier le texto)